

La Foncière des Alpes accompagne la stratégie offensive du Club Med

TOURISME

La Foncière et ses cinq actionnaires, la Banque des Territoires et quatre banques régionales, viennent de céder le Club Med Les Arcs Panorama à un groupement d'investisseurs réunis par Atream.

Christophe Palière
M @cpalière

La transaction a valeur de symbole. La Foncière des Alpes, ex-Foncière hôtelière des Alpes, qui fête son quatrième anniversaire, et ses cinq actionnaires viennent de céder les murs de Club Med Les Arcs Panorama (Savoie) à un groupement d'investisseurs réunis par la société de gestion Atream. Dans la foulée, la foncière, avec le même tour de table constitué de la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) et de quatre banques régionales (des entités du Crédit Agricole, des Banques Populaires, et des Caisses d'Épargne), s'apprête à entériner un montage financier analogue pour le futur Club Med de La Rosière (Savoie). La première pierre a été posée courant septem-

bre, son ouverture étant prévue pour décembre 2020.

Stratégie d'amorçage

Au-delà de leurs montants, qui dépassent la centaine de millions d'euros dans les deux cas, ces deux opérations témoignent de « la stratégie d'amorçage » de la Foncière des Alpes, souligne sa présidente, Edith Martin-Bonnenfant, par ailleurs directrice du pôle montagne arc alpin de la CDC. « Nous n'avons pas une vocation patrimoniale. La stratégie de Club Med est

offensive avec un projet par an. Pour accompagner celui de La Rosière, nous devons vendre Les Arcs », ajoute la dirigeante.

La Foncière des Alpes, constituée en octobre 2015 pour développer localement une offre d'hébergement touristique, a été au-delà de son objectif initial. Son premier plan prévoyait 1.500 lits à horizon cinq ans, elle a permis d'en créer 4.000, pour un investissement de 300 millions d'euros. Le nouveau plan 2019-2023, ne comporte « pas d'objectifs quantitatifs », indique sa présidente. Il s'agit de « s'adapter à la demande ». La foncière plêche sur deux gros projets en Haute-Savoie – les premiers pour ce département –, avec de nouvelles enseignes. Par ailleurs, elle entend promouvoir des hébergements hybrides.

De son côté, Atream, qui a signé un bail de douze ans avec Club Med pour son nouveau complexe des Arcs – ouvert en décembre 2018 –, compte se renforcer à la montagne. « Nous sommes au début d'une série », assure son président et cofondateur, Pascal Savary. En septembre, la société de gestion avait déjà annoncé l'acquisition des murs d'un hôtel-club MMV, situé aux Arcs. Atream a aussi affiché récemment ses ambitions dans l'hôtellerie du littoral. ■

« Nous n'avons pas une vocation patrimoniale. La stratégie de Club Med est offensive avec un projet par an. Pour accompagner celui de La Rosière, nous devons vendre Les Arcs. »

EDITH MARTIN-BONNENFANT
Présidente de la Foncière des Alpes